



Déclaration liminaire CAPN du 11 juillet 2019

Madame la directrice, Monsieur le recteur, mesdames et messieurs les membres de la CAPN, chers collègues,

Malgré une communication tardive des documents, nous remercions les services de la DGRH pour l'accueil dont nous avons bénéficié lors de la consultation des dossiers, notamment la grande disponibilité de Monsieur Etienne pour répondre à nos questions.

Nous pensons utile en préambule de rappeler qu'un vrai dialogue social consiste à écouter les professionnels exerçant sur le terrain. Mais il ne suffit pas d'écouter pour ensuite décider à sa guise, il faut aussi entendre et prendre en compte les analyses que seuls les praticiens et experts du terrain sont en mesure de faire remonter. Et ce n'est pas l'article 1 de la loi de l'école dite « de la confiance », ou la réduction des CAPN qui musèlera l'expression des professionnels engagés pour un service public d'éducation de qualité.

Une année se termine, elle pourrait se résumer en un mot chez les IA-IPR : inquiétude. De coups de volant en coups de menton et de visioconférences en informations glanées dans la presse, cette année scolaire a senti la hâte, l'amateurisme et l'improvisation. Ainsi, le « bougisme » traduit autant la fébrilité que le manque de réflexion. Le passage en force d'une réforme qui n'avait pas été pensée, la rupture d'un dialogue social hérité de notre histoire, le remplacement d'un dialogue coopératif par une communication descendante, le mépris affiché par le ministre pour les réactions des enseignants, ont entraîné en bout de chaîne des actions de rétention de notes par les professeurs correcteurs du baccalauréat. La volonté du Ministre de publier les résultats en temps et heure amène les IA-IPR à poser un certain nombre de questions. Ils sont en effet, comme les chefs d'établissements fortement impliqués dans l'organisation des épreuves, notamment lors des réunions d'entente et d'harmonisation. La règle et le droit sont le quotidien des IA-IPR, au-delà de la coordination pédagogique, ils veillent à l'application des textes, rien que des textes

Le bac reste un diplôme national qui constitue le premier grade universitaire. Les règles d'équité doivent s'appliquer en tous lieux. N'est-il pas risqué d'évaluer les élèves selon des procédures différentes ? N'est-il pas osé de créer des notes pour remplir des cases ? N'est-il pas téméraire de s'affranchir de la signature d'un universitaire président du jury pour valider un PV de délibération ? Lorsque les injonctions descendantes nous amènent à modifier la règle, nous sommes en porte à faux avec les valeurs républicaines que nous ne cessons de porter. Comment expliquer ensuite aux élèves ou aux professeurs qu'ils doivent respecter la réglementation ? Nous souhaitons vous alerter sur ces questions qui relèvent de la déontologie. La réussite de la session 2019 laissera un goût amer qui génère de l'inquiétude pour la suite, notamment lorsque la fréquence des épreuves communes de contrôle continu viendra rythmer l'année scolaire des lycéens.

Pour revenir au sujet du jour, le SIA n'a jamais cautionné l'intégration directe et restera constant sur ce point. Nous sommes cependant très satisfaits de l'ajustement du mouvement des titulaires qui permettra à quelques collègues supplémentaires d'améliorer leur condition d'exercice. Concernant les détachements nous souhaiterions simplement avoir quelques précisions sur les critères de classements des candidatures. Nous avons ponctuellement pu comparer d'excellents dossiers avec des avis favorables en tous points, certains ont été retenus, d'autres non. Au-delà des quotas et des supports disponibles, nous sommes demandeurs Madame la Directrice d'un rappel des règles tout comme vous l'aviez fait avec beaucoup de précision lors des CAPN précédentes concernant les premières phases du mouvement. Notre seule intention étant, vous le savez, de relayer auprès de nos collègues les arguments indispensables pour leur expliquer que seuls les règles d'équité et de transparence ont guidé les travaux de la CAPN
Nous vous remercions de votre attention.

Bertrand Lissillour, Claude Desfray